

---

## COMPTE RENDU

Richard J. Cox et David A. Wallace, éd. *Archives and the Public Good. Accountability and Records in Modern Society*. Westport-London : Quorum Books, 2002, 340 pages.

---

### Marcel Caya

Professeur d'archivistique  
Université du Québec à Montréal

Cet ouvrage est inspiré d'une profonde conviction de l'importance des archives pour la société et du besoin de mieux former les professionnels. En filigrane, chacun des auteurs partage l'objectif de démontrer que les documents d'archives ne sont pas seulement utilisés par les historiens et les généalogistes, mais qu'ils sont aussi des sources essentielles de preuve et d'information qui consolident et éclairent les organismes, les gouvernements, les collectivités et les sociétés.

Le premier co-directeur, Richard Cox, est le responsable de la concentration archives du programme de maîtrise en bibliothéconomie à l'Université de Pittsburgh : il est très impliqué dans le milieu de la formation des archivistes, notamment à titre de président du comité qui a rédigé les lignes directrices pour les programmes d'études supérieures en archivistique. Auteur prolifique, il a abordé plusieurs sujets relatifs à la profession d'archiviste, ayant publié notamment en 1992 *Managing Institutional Archives : Foundational Principles and Practices* et, plus récemment, *Managing Records As Evidence and Information* en 2001.

Le second co-directeur, David Wallace, enseigne en gestion des documents et en archivistique à l'Université du Michigan après une carrière professionnelle comme gestionnaire des documents et des systèmes au National Security Archives de Washington – une bibliothèque sans but lucratif de documents déclassifiés du gouvernement des États-Unis. Au cours de ses études supérieures, il a étudié de manière approfondie le système de courriel PROFS de la Maison Blanche.

*Archives and the Public Good* est un recueil constitué de 14 études de cas visant à mettre en lumière l'importance des rôles joués par les documents et les archives dans la définition de nos sociétés. Le but de cet ouvrage est de fournir des études de cas qui puissent être utilisées, d'une part, pour la formation de professionnels et, d'autre part, pour amener le public à une meilleure compréhension des multiples aspects liés à cette question. Ces études sont réparties en quatre thèmes principaux : explication, secret, mémoire et confiance.

Dans une introduction où ils visent à mieux expliquer leur démarche, les directeurs de la publication associent volontiers mémoire et imputabilité. Ainsi, tout en insistant sur le rôle des documents à des fins d'imputabilité et tout en se défendant de nier leurs autres fonctions, ils considèrent que ce rôle est plus facile à définir pour le public en général que celui de gardien de la mémoire, parce qu'il est plus concret et

plus facilement ancré dans les pratiques et les obligations de l'administration des organismes modernes. Cox et Wallace soutiennent finalement que « les documents évalués à des fins légales et d'imputabilité peuvent aussi, éventuellement, assumer des fonctions symboliques et mémorielles » (p. 3). Ils concluent ainsi implicitement qu'en assurant l'authenticité, la signification et la préservation des documents lors de leur stade actif, le gestionnaire des documents et l'archiviste contribuent à une meilleure administration de la société moderne. En conclusion, ils soulignent l'importance pour l'archiviste de s'impliquer publiquement. Les études de cas présentées dans ce livre démontrent, selon eux, comment il a été possible de le faire dans plusieurs circonstances et soutiennent qu'il aurait été possible de le faire encore plus souvent.

La première partie, intitulée « Explication », vise à illustrer combien sont méconnus les documents et les systèmes documentaires, la nature des principes archivistiques et même le rôle des archivistes. Elle nous présente trois articles dans lesquels les auteurs relatent des épisodes où il est évident que les archivistes doivent se servir de tous les moyens, voire toutes les controverses, pour mieux faire comprendre leur métier. Ainsi, un premier cas nous situe dans le contexte d'une poursuite impliquant la bibliothèque de la Boston University et le Center for the Study of Non-Violent Social Change d'Atlanta. James O'Toole y rappelle les détails de son travail pédagogique auprès des avocats et du système judiciaire afin d'expliquer les principes archivistiques qui auraient dû être respectés pour statuer sur la propriété du Fonds Martin Luther King Jr. Pour sa part, Terry Cook décrit le travail qu'il a fait pour expliquer les fonctions de l'archiviste afin de contrer la réaction négative de plusieurs journaux durant la controverse créée par la découverte de la présence de criminels de guerre nazis immigrés au Canada. Dans un contexte où certains accusaient les Archives nationales du Canada de conspiration pour détruire les documents attestant des déclarations d'immigrants lors de leur entrée au pays, il a fallu expliquer pourquoi il est impossible de tout conserver et pourquoi des documents publics sont régulièrement détruits lors de l'application des processus normaux de traitement des archives. En même temps, il a été possible de prouver, devant la Commission d'enquête Deschênes, que certains documents que les Archives nationales du Canada étaient accusées d'avoir éliminés, n'avaient jamais fait partie des dossiers du gouvernement du Canada. Finalement, dans le troisième texte, une équipe de l'International Records Management Trust (IRMT) explique la création de ses Ateliers sur l'information en appui à l'imputabilité (Information for Accountability Workshop) en Tanzanie et au Ghana. Il s'agissait d'expliquer à des fonctionnaires de l'État, plutôt habitués à une gestion axée sur le secret, comment les documents doivent appuyer la mission de communication au citoyen pour assurer l'atteinte des plus hauts niveaux de qualité en matière d'imputabilité et d'exercice des droits démocratiques.

La seconde partie, intitulée « Secret », porte précisément sur la culture du secret. Elle décrit diverses tentatives de refus de divulgation et même de destruction de documents d'intérêt public dans le but de cacher des malversations graves ou des informations dommageables pour certains individus ou sociétés commerciales. David Wallace raconte par le menu détail tous les aspects de l'affaire des Contras aux États-Unis; durant cette crise, plusieurs fonctionnaires de l'État américain ont conspiré non seulement pour transgresser les volontés des législateurs américains en occultant des transactions secrètes d'armes avec un ennemi, mais surtout pour détruire les documents

publics compromettants, échangés surtout par courriels (système PROFS pour Professional Office System d'IBM). De même, l'historienne de l'agence du revenu interne des États-Unis, Shelley Davis, relate avec précision la bataille qu'elle a menée pour rendre publics certains documents sur l'histoire de cette agence, s'opposant ainsi à l'indifférence et à l'apathie de ses dirigeants. Elle dévoile aussi les circonstances qui ont mené à son renvoi pour divulgation des pratiques illégales de destruction de documents en vigueur dans cette agence. Enfin, Robin Chandler et Susan Storch examinent l'impact de la création et de la publication sur Internet d'une collection de documents jusqu'alors gardés secrets et portant sur des recherches scientifiques menées par des compagnies de tabac. Ils mentionnent particulièrement leur utilisation fréquente lors de poursuites contre la plupart des fabricants de cigarettes.

La troisième partie est consacrée au thème de la « Mémoire ». Thème habituellement associé aux archives, la mémoire est ici abordée dans sa dimension sociétale, puisque les exemples d'utilisation des archives présentés ici servent à démontrer les liens entre droits et biens injustement repris, lors de contestations publiques et juridiques. L'article de Tywana Whorley rappelle un projet de recherche médicale de près de cinquante années, portant sur les conséquences de la syphilis sur un échantillon de 625 citoyens de race noire. Il vise à démontrer le rôle des archives, des musées et des politiques publiques dans l'appropriation de sa mémoire collective par l'ensemble de la communauté afro-américaine. Pour sa part, l'article de Greg Bradsher insiste sur le rôle et l'utilisation des Archives nationales des États-Unis (NARA) dans la recherche des faits et des preuves témoignant des exactions du régime nazi, plus particulièrement contre la population juive. Il illustre l'importance des archives, non seulement pour la compréhension de sa propre organisation (le gouvernement américain), mais aussi pour celle des autres collectivités. De même, le texte de Verne Harris utilise largement la documentation créée lors des audiences et des recherches de la Commission Vérité et Réconciliation pour décrire la destruction d'archives publiques de plusieurs services de renseignements et de police. Il dénonce l'apparente incapacité des Archives nationales d'exercer la supervision nécessaire pour contrer ces destructions en raison des carences de la loi des archives en ces matières. Enfin, Anne Van Camp examine plusieurs aspects des politiques de gestion des documents classifiés du gouvernement américain et explique le rôle du comité conseil historique du State Department des États-Unis dans l'évolution de l'accès aux documents par le biais d'une déclassification plus diligente des documents considérés secrets.

La quatrième partie réunit des documents sous le thème de la « Confiance », confiance dans l'authenticité des documents sérieusement mise à mal dans un certain nombre de cas, tel celui de la création de faux par Hofmann qui remettait en question les bases de l'Église de Jésus Christ des Derniers Jours, celui de James Addison Reavis qui s'était adjugé des terres publiques en ajoutant des documents à des fonds d'archives déjà existants et, finalement, le cas des journaux personnels d'Hitler révélé en 1982. Dans un des chapitres les mieux écrits du livre, Victoria Lemieux relate les principales étapes de la crise financière de la Jamaïque en expliquant comment l'inefficacité de la gestion des documents a été une des sources des défaillances de la gestion du système bancaire indigène et comment elle a entraîné la banqueroute de plusieurs institutions. Dans un chapitre tout aussi clair et succinct que le précédent, Barbara Craig pousse

encore plus loin la réflexion sur la nécessité de créer des systèmes de contrôle fondés sur des documents authentiques. Se basant sur les réactions à l'affaire Fabrikant, qui a secoué l'Université Concordia de Montréal au début des années 1990, elle propose que soient établis les paramètres d'un questionnement plus profond sur le rôle de la gestion des documents, même dans un environnement où prédomine la liberté académique des universités. Finalement, Chris Hurley nous expose, dans tous ses détails, l'« affaire Heiner », d'après le nom du Commissaire enquêteur dont les documents ont été détruits sur ordre du Cabinet de l'État du Queensland en Australie, et qui a servi de point de départ à l'établissement d'une problématique sur la propriété des archives publiques (citoyens ou gouvernement?), sur le rôle d'un programme de gestion des documents afin d'encadrer l'élimination des documents administratifs et para-judiciaires, ainsi que sur le pouvoir discrétionnaire de l'archiviste responsable de la destruction de certains documents gênants pour les politiciens en exercice.

Les directeurs de cette publication ont réalisé un impressionnant tour de force en réunissant autant de textes à propos de controverses impliquant des problématiques de gestion des documents et des archives dans toutes les régions du monde. Chaque chapitre pourrait pratiquement devenir le sujet d'un livre. Ainsi, l'objectif de la publication, qui était de fournir un ensemble de textes pouvant servir à la réflexion dans le cadre d'études supérieures en archivistique, est largement atteint puisqu'il rassemble un nombre suffisant de cas permettant d'aborder diverses problématiques sous un large éventail d'aspects distincts.

On peut se demander cependant comment l'ouvrage pourra aussi atteindre correctement son deuxième objectif, celui de sensibiliser le public à l'importance de la gestion des documents et des archives. En présentant autant de cas extrêmes, la publication contribue certes à présenter des modèles d'archivistes devenus de véritables chevaliers ou des écorchés-martyrs de la cause, défendant l'authenticité, la transparence et la mission sacrée du gestionnaire de documents et de l'archiviste. D'un autre côté, en centrant leurs préoccupations sur les combats menés par ces archivistes contre des individus de même que des administrations publiques et privées, ils donnent une image peu représentative du travail normal de ces professionnels qui, la plupart du temps, travaillent de façon beaucoup plus collégiale et positive, même avec leurs administrations.

L'ensemble souffre malheureusement d'un certain nombre de défauts qu'il est difficile de passer sous silence. L'introduction reste malheureusement faible, donnant l'impression d'avoir été rédigée rapidement dans le seul contexte des textes présentés, sans vraiment définir l'objectif poursuivi, ni même replacer ces chapitres dans un contexte plus large. On y décrit « les archivistes » comme une collectivité partageant généralement des points de vue similaires sur les questions abordées, sans distinguer ni même rendre compte des débats au sein de cet ensemble de professionnels sur plusieurs aspects de ces questions; on semble surtout y présumer que l'accès à l'information fonctionne bien dans la plupart des démocraties libérales de l'Occident, alors que plusieurs des chapitres contredisent cette vue de l'esprit. Les chapitres demeurent très disparates dans leur présentation et leurs objectifs, dénotant une absence d'intervention par les directeurs de la publication pour mieux homogénéiser l'ensemble. Plusieurs chapitres sont assurément trop longs, contenant des énumérations fastidieuses de détails, qu'ils soient pertinents ou non à l'égard des faits et événements étudiés. Ainsi certaines études, comme celles

de Bradsher, de Cook, de Davis et de Harris, donnent l'impression de constituer une défense des comportements de l'archiviste plutôt qu'un exposé et une réflexion sur les faits. Pratiquement tous les auteurs, avec heureusement quelques exceptions, présentent les faits strictement de leurs propres points de vue sans se soucier de nuancer ou même d'exposer le point de vue de l'adversaire; Verne Harris, qui utilise pourtant largement les documents créés pendant les travaux de la Commission Vérité et Réconciliation, fait fi de la nécessité de protéger la vie privée du citoyen et en arrive à critiquer même les responsables de cette commission pour avoir établi et fait respecter des règles d'accès.

Sur le plan technique et en tenant compte des objectifs académiques de la publication, les directeurs de la rédaction auraient pu, à tout le moins, imposer un système de renvois et de référence uniforme. Dans certains cas, il sera difficile de remonter aux sources de certaines affirmations parce que les renvois sont absents ou imprécis. Certains chapitres sont très difficiles à lire, voire pratiquement incompréhensibles, en raison d'un recours généralisé à de nombreux acronymes.

Malgré ces difficultés, *Archives and the Public Good: Accountability and Records in Modern Society* a le mérite de fournir un premier jalon pour l'étude et surtout la discussion de cette question qui revêt de plus en plus d'importance. Les auteurs ont raison de souligner que les archives doivent servir à autre chose qu'à la vénération de la mémoire collective. Avec eux, un grand nombre d'archivistes travaillent à mieux faire reconnaître le rôle capital des archives dans la bonne gouvernance des organisations, de même que pour la protection des droits des individus et des citoyens, bien que continuant à œuvrer à la préservation du patrimoine documentaire de nos sociétés modernes.

---

## COMPTE RENDU

Turner, James M. et Véronique Moal. *MétoMéta*, [En ligne].  
<http://mapageweb.umontreal.ca/turner/meta/francais/index.html> (Page consultée le 1er mars 2004).

---

### Muriel Guériton

Conseillère

Gestion de l'information documentaire Hydro-Québec

*L*e MétoMéta se présente avant tout comme un outil pédagogique dont l'objectif est de permettre de mieux appréhender les métadonnées utilisées en science de l'information. Ce site Web présente, sous la forme d'un plan de méto, une recension commentée et structurée des normes, des standards et des intervenants jouant un rôle normatif dans ce domaine. Le choix de ce type de représentation vise à mettre en évidence les interrelations existant entre ces différentes composantes, selon des regroupements thématiques et logiques. D'autre part, on y trouve, un certain nombre de textes proposant

une définition des métadonnées, une présentation du projet et de la démarche suivie, ainsi que les choix techniques et technologiques effectués.

Le site a été réalisé par James M. Turner, professeur agrégé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) et Véronique Moal, assistante de recherche à l'EBSI, en collaboration avec les étudiants du cours BLT 6336, Hypermédia et multimédia donné à l'automne 2002. Le site fait appel à différents éléments multimédias (texte, images et vidéo) utilisés afin de favoriser la communication de l'information. Le projet a d'ailleurs été appuyé par deux intervenants<sup>1</sup> externes s'intéressant particulièrement au multimédia et à la communication de l'information à l'aide de supports visuels. Le plan de métro en tant que tel a été réalisé en faisant appel à une norme ouverte, le SVG<sup>2</sup>, qui offre plusieurs avantages quant à la mise à jour et à la maintenance de l'information.

Le projet du MétroMéta est né d'un constat simple. Il est de plus en plus difficile d'appréhender la multitude de normes, ensembles et initiatives (NEI) liés aux métadonnées utilisées en science de l'information et de comprendre les interrelations existant entre eux. Ces NEI, tels que nommés dans le site, sont d'autant plus difficiles à identifier qu'ils sont le plus souvent désignés par des sigles et acronymes. Le MétroMéta vise donc à les recenser, à en faciliter l'accès et la compréhension et à mettre en contexte leurs interrelations. Pour ce faire, les auteurs ont choisi dès le départ un formalisme (le plan de métro) permettant d'en faire une présentation synthétique et logique.

Les différents membres de l'équipe ont effectué un travail considérable de recension et de description des normes, des standards et des intervenants impliqués. Il est intéressant de souligner que les ressources identifiées correspondent à différents types de métadonnées. On y trouve ainsi à la fois des standards supportant la description du contenu des documents, et d'autres traitant de la structure de ceux-ci. À partir des résultats obtenus, les auteurs ont dégagé des thématiques qu'ils ont présentées selon une structure permettant à la fois de regrouper certains éléments (les NEI liés au multimédia versus ceux liés au texte par exemple) et d'en faire se croiser d'autres (les organismes ayant un rôle normatif et les NEI utilisés dans le cadre de la création de documents). Un accès à l'ensemble des ressources à l'aide d'un index est également disponible. Pour chaque ressource identifiée, on trouve également des liens utiles pointant vers les sources officielles qui y sont rattachées et vers d'autres sites d'intérêt.

Le MétroMéta a partiellement répondu aux objectifs que s'étaient fixés les auteurs du projet, dans la mesure où il est effectivement un outil utile lorsqu'on cherche à repérer des standards ou des normes particulières en relation avec les métadonnées. Le graphisme utilisé est sobre et tout à fait approprié. Les textes décrivant les différentes ressources sont simples et pouvoir accéder directement aux « bonnes » sources officielles est un atout appréciable, car ces sites constituent souvent des nœuds permettant de démarrer adéquatement une recherche plus poussée. Par contre, nous n'avons trouvé

---

1. Le projet a été commandité par le groupe de recherche sur l'information visuelle (GRIV) de l'Université de Montréal et financé par CoRIMedia (Consortium de Recherche en Image et Multimédia).

2. Scalable Vector Graphic « Langage graphique basé sur le XML permettant d'insérer des graphiques bidimensionnels pour le Web. Il traite trois types d'objets graphiques : des graphiques vectoriels, des images et du texte. » Définition extraite du site <http://mapageweb.umontreal.ca/turner/meta/francais/imfix.html#svg>

aucune explication quant aux critères de sélection utilisés afin de choisir les sources complémentaires qui sont parfois présentées.

L'approche globale choisie concernant les métadonnées mérite d'être soulignée et constituée, à notre avis, le principal apport du site à la discipline archivistique. Les métadonnées, doit-on le rappeler, sont le plus souvent définies comme étant des « données sur des données ». On peut donc les considérer en fonction des données qu'elles sont supposées décrire. Le plus souvent, elles sont présentées selon un seul des aspects qu'elles traitent (description du contenu ou de la structure des documents, support au repérage ou à la préservation, texte ou multimédia). Dans la perspective d'une vision intégrée de l'archivistique qui tient compte de la gestion des documents papiers et électroniques et qui intervient de plus en plus en amont dans leur cycle de vie, c'est-à-dire dès leur création, un tel outil a le mérite de rassembler en un même lieu l'ensemble des éléments que l'on doit prendre en compte. Il présente en outre l'intérêt de mettre sur la carte certains standards utilisés spécifiquement en archivistique (par exemple la norme EAD de description des documents d'archives).

Un certain nombre de problèmes de présentation nuisent malheureusement quelque peu à l'accès à l'information dans le site. Ainsi, l'approche graphique est intéressante, cependant la taille des caractères au premier niveau du plan rend la lecture difficile. De plus, certaines des informations concernant l'utilisation du plan sont disséminées entre la section « Mode d'emploi » et le « Guide SVG Viewer », notamment pour ce qui est des possibilités de zoomer justement. On retrouve un problème similaire lorsqu'on souhaite mettre en relation le contenu du MétroMéta et les explications sur la logique de regroupement proposée, ce qui nuit malheureusement quelque peu aux objectifs pédagogiques du site.

La représentation graphique est certes novatrice, mais ne se suffit pas à elle-même à moins d'avoir une excellente connaissance du domaine. Il faut donc effectuer des aller et retour entre les parties textuelles (« Que sont les métadonnées? », « Pourquoi le MétroMéta? ») et les parties graphiques afin de bien comprendre. Il serait judicieux d'avoir des explications et commentaires plus détaillés sur certains des regroupements thématiques et sur l'organisation interne des « lignes de métro » directement à partir de la carte elle-même. Dans le même ordre d'idée, une plus-value certaine pourrait être ajoutée en explicitant les points de jonction entre les lignes, tels qu'ils ont été proposés par les auteurs.

Pour conclure, le MétroMéta est un outil qui présente un intérêt indéniable et l'on ne peut que souligner l'énorme travail de collecte et d'organisation de l'information réalisé ici. Il constitue un bon point de départ pour mieux cerner l'univers complexe des métadonnées, notamment grâce à la vision globale et intégrative proposée. On ne peut donc que souhaiter que le site soit maintenu à jour et développé au fil du temps.



---

## COMPTE RENDU

Direction des Archives de France. *Les archives des associations : approche descriptive et conseils pratiques*. Ouvrage collectif coordonné par Armelle LE GOFF. Paris : La Documentation française, 2001, 244 p.

---

### Catherine Objois

Directrice-archiviste

Société historique Pierre-de-Saurel inc.

Cet ouvrage collectif de douze archivistes, historiens et responsables d'associations a été publié par la Direction des Archives de France à la demande du président de la Mission interministérielle pour sa célébration et à l'occasion du centenaire de la loi « Waldeck-Rousseau » du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association, commémoration qui a soulevé des débats sur l'utilité même de cette loi.

Le principal objectif de ce livre est de sensibiliser un type particulier de détenteurs d'archives privées, soit les responsables des associations, à l'importance de leurs archives et à la nécessité de les conserver et de les valoriser.

Cette valorisation et cette reconnaissance des archives privées par le secteur public se justifient particulièrement dans le contexte français : les associations françaises sont très nombreuses (4000 pour le seul domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire), touchent tous les secteurs d'activités et employaient, en 2001, 7 millions de bénévoles et 1,3 million de salariés. On y retrouve les partis politiques comme les syndicats, les sociétés historiques comme les associations religieuses.

C'est pourquoi les Archives de France expriment la volonté de sauvegarder ce secteur important des archives privées françaises, archives qu'elles ne gèrent pas, à l'exception de celles qui sont déposées dans les services d'archives publics (opération recommandée dans l'ouvrage), celles d'associations qui assurent une mission de service public et celles classées « archives historiques » en raison de leur intérêt national.

Car ces archives privées sont essentielles pour faire l'histoire des associations, un champ d'étude à peine abordé, et de là l'histoire de la société française et finalement l'histoire de France !

Ainsi des professionnels, archivistes et historiens, offrent leurs compétences au monde associatif en quête de stratégie et de méthodologie pour la gestion de leurs archives, aux trois âges de leur existence.

En plus de répondre à un besoin, l'ouvrage exprime aussi la volonté des Archives de France, qui gèrent les archives publiques, de sauvegarder un pan entier d'archives privées qui échappe à leur surveillance, celui des associations.

L'ouvrage comprend cinq sections, chacune divisée en chapitres. La première donne les définitions essentielles, dont juridiques, des archives et des associations. La seconde section décrit un modèle-type de « tableau de gestion » pour les associations, soit l'équivalent d'un plan de classification et d'un calendrier de conservation.



Les sections 3 et 4, les plus volumineuses, expliquent respectivement comment traiter et conserver les archives associatives et donnent des exemples pour quelques types d'associations. Enfin, la cinquième section réunit différents témoignages. Cinq annexes viennent compléter cet ouvrage de référence.

Dans la première section (I), le premier chapitre donne les notions de base sur les archives, définitions et éléments caractéristiques – fonds, producteur, date, forme, support, valeurs juridique, administrative et historique, les trois âges des archives, archives publiques et archives privées, ainsi que les notions de base sur le réseau des archives publiques en France.

La direction des Archives de France gère de façon très structurée les archives publiques et anime un réseau de 800 services d'archives (cinq nationaux et différents réseaux régionaux, départementaux et communaux) dans un cadre législatif déterminé par les lois de 1979 et 1983. Cette direction s'occupe également de sauvegarder des archives privées en classant « archives historiques » des documents privés d'intérêt national et en gérant les archives privées confiées à des services d'archives publics.

Le second chapitre explique justement comment se fait cette opération de confier des archives privées au secteur public, par don ou dépôt, avec des modèles de documents types, et recommande cette pratique avantageuse pour le dépositaire. On y aborde les questions de responsabilité du traitement et de conditions d'accès.

Le troisième chapitre donne les caractéristiques juridiques des associations françaises : les trois types d'associations, les caractéristiques du contrat d'association – but commun des associés, permanence, activité à but non lucratif – et les différences avec d'autres structures juridiques : par exemple, un syndicat et un parti politique sont des associations, mais pas une société commerciale. Le dernier chapitre définit rapidement les organes constitutifs de l'association : membres, conseil d'administration, employés, etc.

La deuxième section (II) est très pratique. Le premier chapitre expose clairement un « tableau de gestion » pour les archives administratives des associations. Il s'agit d'un calendrier de conservation, assez similaire à celui publié en 1989 (réédité en 1996) par l'Association des archivistes du Québec « pour associations et autres organismes de même nature. » Ce tableau, divisant les documents en onze séries, est cependant plus détaillé, « plus vulgarisateur », expliquant pour chaque série quels types de documents il faut conserver, combien de temps, et pourquoi (utilité administrative et légale) avec références nombreuses aux diverses lois.

Le deuxième chapitre complète le tableau de gestion par des adresses utiles et « clefs de recherche » pour toutes les obligations administratives des associations, de la création à la dissolution. Vient s'ajouter une liste d'adresses des centres d'archives nationaux et de quelques institutions regroupant des archives d'associations par champ d'activité.

La section III est encore plus dédiée au « travail sur le terrain » puisqu'elle couvre le traitement des archives. Le premier chapitre traite des archives courantes. Le deuxième expose les caractéristiques d'un fonds d'archives associatives : les questions essentielles à se poser pour connaître le fonds et le traiter ainsi que la composition type d'un fonds d'association, soit les dossiers de fonctionnement : documentation, information et communication, communs à toutes les associations et les dossiers d'actions, spécifiques à chacune.

Un tableau sur la démarche méthodologique à suivre pour classer un fonds d'archives est accompagné de réflexions très pertinentes, telles l'importance de posséder une bonne connaissance de l'association, la variété extrême des archives et leur état et lieu de conservation variables selon les associations.

Le troisième chapitre explique comment réaliser un instrument de recherche, avec des exemples précis, et le quatrième donne un modèle de plan de classification en dix séries. Enfin, le dernier chapitre expose les principaux points favorisant de bonnes conditions de conservation et donne une multitude de conseils pratiques au niveau de la prévention et de solutions en cas de problème. Ainsi, sans archiviste professionnel, ni local adéquat, ni budget, il y aura quand même sauvegarde des archives « qu'une association garde pour faire, dire, raconter son histoire ». (p. 115)

La quatrième section (IV) expose quelques approches typologiques des associations. Dans un premier temps, les auteurs présentent deux types de classification des associations, dont l'une est la classification internationale des organisations sans but lucratif, répartie en onze groupes selon leur champ d'activité et l'autre distingue sept grands domaines d'activités.

Les cinq autres chapitres de la section 4 sont consacrés à la gestion et à la conservation des archives pour certains types d'associations : solidarité sociale et solidarité internationale ; jeunesse et éducation populaire ; philosophiques et idéologiques ; para-administratives ; non déclarées. Pour chacun de ces types, l'auteur explique avec forces exemples quels documents l'association doit garder, comment les classer et pourquoi les conserver, tant pour répondre aux exigences légales et administratives qu'en raison de leur valeur historique pour l'association mais aussi pour l'histoire tout court !

La dernière section (V) est composée de sept témoignages de professionnels de l'archivistique, de l'histoire et des associations sur certains aspects du sujet :

- l'intérêt historique des archives des associations qu'il est nécessaire de garder « pour pérenniser leur histoire et leur engagement [...] mieux comprendre l'état de notre société, ses faiblesses et aussi ses capacités de résistance et de survie » (p. 187), recréer le lien intergénérationnel et valoriser « l'action citoyenne » ;
- l'expérience d'une association qui a réussi à constituer son fonds d'archives : rassembler les archives dispersées, trouver un local, quels documents ont été gardés, etc. ;
- aperçu sur un certain type d'archives associatives, les « archives sensibles », c'est-à-dire celles qui font d'abord appel aux sens avant les ressources de l'entendement : marquages et signes d'appartenance (logos, insignes, etc.), objets de commémoration et de célébration (médailles, etc.) et archives de diffusion et propagande (tracts, affiches, objets marqués du logo, etc.) ;
- les archives orales des associations : nature, utilité, catégories, traitement ;
- le numérique au service de l'association : à partir d'un cas vécu, l'utilité de cette nouvelle technologie pour régler un problème de circulation de l'information causé par une gestion déficiente des archives, et les coûts inhérents ;
- Internet : un outil utile pour les associations s'il est bien utilisé, à la fois à l'interne pour accroître l'efficacité par la diffusion de l'information et à l'externe pour mieux faire connaître les associations et créer entre elles une dynamique commune ;

- brève réflexion sur l'importance des archives des associations politiques pour faire l'histoire de la politique française.

Dans les annexes, on trouve la liste des sources où il existe des archives relatives aux associations, soit dans les centres des Archives de France, les ministères et les autres services d'archives publics, une chronologie des lois sur la liberté d'association de 1790 à aujourd'hui et des orientations bibliographiques.

La problématique formulée ici sur les archives des associations est abordée de divers points de vue, ce qui est une des grandes forces de l'ouvrage. Les approches des douze auteurs sont celles d'archivistes, d'historiens, de chercheurs et de gens du monde associatif, donc « les clients ».

Ces divers points de vue, auxquels s'ajoute l'aspect juridique toujours présent dans le livre, se complètent et présentent un exposé entier sur le sujet.

La qualité de la recherche faite par ces professionnels et celle des informations présentées est indéniable. L'ouvrage recèle de nombreuses notions de base archivistiques, historiques et juridiques, présentées de façon simple et claire, bref abordables pour tous ceux qui doivent gérer des archives associatives, sans être archiviste professionnel. Ce guide pratique comprend des exemples types de documents, comme une lettre de donation ou un intitulé de dossier dans un répertoire, des modèles de plans de classement, des conseils réalistes et simples pour bien conserver les archives, des tableaux pour illustrer les méthodes suggérées et de nombreuses adresses fort utiles dans le domaine archivistique, légal et administratif.

La présentation est claire et logique, avec des exemples et des textes de référence sur fonds gris. Une dizaine de reproductions de photographies, affiches ou documents venant de centres des Archives de France viennent illustrer le livre.

Cependant, et c'est l'un des autres atouts majeurs de l'ouvrage, cette « simplification » vulgarisatrice n'enlève rien à la rigueur, ni à la précision des informations transmises. Des exemples concrets, des définitions précises et fondées, ainsi que de nombreuses références à des sources premières comme des textes de lois, en sont la preuve.

Une autre force du livre est de présenter un point de vue spécialisé et parfaitement adapté à un certain type d'archives, soit celles des associations, qui répondent à une logique particulière. Cependant de l'avis même des auteurs, il s'agit d'un premier « livre de base », d'une première approche générale, qui devrait être suivie par d'autres, encore plus spécifiques à tel ou tel type d'associations, car elles présentent une grande diversité.

Bref, il s'agit d'un guide clair et pratique, une synthèse facile à aborder et à comprendre, qui apporte beaucoup à l'archivistique.

L'ouvrage apporte donc beaucoup à la discipline archivistique puisqu'il constitue un instrument qui permettra de conserver et de valoriser des archives utiles aux chercheurs, en particulier les historiens et les sociologues.

Cet ouvrage unique en son genre est un guide de référence et un livre de base que tout responsable d'associations françaises devrait avoir sur son bureau.

Il s'agit donc là d'un ouvrage très intéressant et enrichissant, à plusieurs points de vue. D'abord, il constitue un outil indispensable à la pratique quotidienne

de l'archivistique dans les associations françaises. Si l'on se place du point de vue de l'archivistique québécoise, le livre est fait par des Français pour des Français, avec des exemples d'associations françaises, et donc peu exploitable ici. On peut cependant en tirer beaucoup de réflexions pertinentes, susceptibles d'enrichir la discipline archivistique québécoise.

Ainsi, il est toujours intéressant de comparer le système archivistique français avec celui du Québec. Il y a bien sûr des similitudes, en particulier pour tout ce qui concerne les définitions de base des archives, le système de classification, les techniques de conservation. Il y a également des différences importantes : le réseau des archives publiques françaises, très bien structuré, semble également très centralisé alors qu'au Québec, les Archives nationales ont privilégié une politique de régionalisation. Au Québec, l'on considère que les archives doivent être conservées là où elles ont été produites afin de garder toute leur signification et leur importance historique.

Ensuite, la lecture de l'ouvrage nous amène spontanément à nous poser des questions sur l'état des archives privées au Québec, qu'elles viennent d'associations ou non. Nos archives privées québécoises sont-elles bien conservées? Faisons-nous différemment, mieux ou moins bien de ce côté-ci de l'Atlantique? Tout comme les Archives de France, les Archives nationales du Québec ont, parmi leurs missions, la sauvegarde des archives privées, sans cependant avoir le contrôle de l'ensemble de ces archives, puisqu'elles sont de nature privée et non publique.

En France, comme on l'a vu, les Archives de France accomplissent cette mission par le contrôle exercé sur les archives privées confiées aux services d'archives publics et, exceptionnellement, sur les exportations et ce, par le biais du classement des archives d'intérêt national à titre d'« archives historiques ».

Ici, les Archives nationales du Québec œuvrent à la sauvegarde des archives privées, soit en les recueillant dans leurs neuf centres régionaux, soit en favorisant l'acquisition par les quelque trente services d'archives privées agréés qui, avec les sociétés historiques, desservent tout le territoire.

De plus, au Québec, la *Loi sur les biens culturels* permet de protéger par la reconnaissance ou le classement « les biens historiques », soit « tout manuscrit, imprimé, document audio-visuel ou objet façonné dont la conservation présente un intérêt historique, à l'exclusion d'un immeuble ». (*Loi sur les biens culturels*, chapitre I, article 1(c))

Des deux côtés de l'Atlantique, on constate que les pouvoirs publics affichent un même souci et un même effort de sauvegarde et de conservation des archives privées. Mais ces politiques perdent beaucoup de leur efficacité si les détenteurs d'archives privées ne sont pas sensibilisés à cette problématique, ni conseillés, soutenus et aidés par les institutions publiques. D'où toute l'importance d'un livre comme celui-ci et de ses éventuels successeurs, consacrés à d'autres types de détenteurs d'archives privées.

Les archives privées ont au moins autant d'importance que les archives publiques pour constituer et sauvegarder l'histoire d'un peuple et d'une nation : aussi est-ce à l'État, en collaboration avec les milieux concernés, qu'incombe à mon avis la responsabilité de veiller à la conservation de ces archives qui, quoique privées, forment un ensemble d'intérêt public, source de notre mémoire collective.